

# LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE COUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

## Notes et Commentaires

L'éloge furibond que samedi, dans la Patrie, faisait de M. Ernest Lapointe son collègue Louis-Joseph Gauthier, a entraîné le député-journaliste de St-Hyacinthe à dire que l'ex-député de Kamouraska, devenant député de Québec, "affermit sur ses larges épaules le lourd manteau du Vieux Chef" dont il recueille la succession.

Il y a pourtant un autre personnage politique qu'ignore tout le long de son article M. L.-J. Gauthier et qui a aussi, paraît-il, la prétention de recueillir avec sa succession le "lourd manteau" de Sir Wilfrid. Que fait donc M. Gauthier de Mackenzie-King ?

Il est vrai que l'ex-laudator de M. Damien Bouchard (sait-on que le plus éblouissant éloge de M. Bouchard a été écrit—scripta manent—par le même L.-J. Gauthier ?) pourra toujours se défendre en soutenant qu'il n'a voulu désigner M. Lapointe que comme "chef libéral des Canadiens-français"; mais Sir Wilfrid ne fut pas, que nous sachions, le chef libéral des Canadiens-français seulement; il le fut des Canadiens tout court. Le manteau à recueillir, comme on voit, est beaucoup plus ample que celui que M. Gauthier fait tomber d'une main si lourde sur les larges et robustes épaules du nouveau député de Québec.

M. Gauthier a bien le droit d'admirer son collègue et même de le considérer comme son chef, mais cela ne le justifie pas de lui lancer ainsi des pavés devant tout le monde...

L'an dernier, M. Borden refusait aux fermiers, qui s'étaient rendus à Ottawa pour protester contre la conscription de leurs fils, l'entrée du Parlement et les éconduisait cavalièrement du Temple législatif où ils voulaient se faire entendre.

Les fermiers s'en retournèrent maris mais sans faire de tumulte, jurant bien cependant de se venger à la fois de l'affront reçu et de la parole violée. Alors dut germer dans leur esprit l'idée bien arrêtée de retourner au Capitole et d'y entrer cette fois par la grande porte sans que ni Borden ni tout autre despote puisse leur barer le chemin.

Trois y sont déjà rendus, tels des éclaireurs, des avant-coureurs, précurseurs de la venue des autres, et le jour n'est peut-être pas loin où, comme dans l'Ontario, la phalange des Fermiers vainqueurs pénétrera librement dans ce Parlement dont naguère l'accès leur fut interdit. Le Parlement ? Ils l'auront, à leur tour. L'assaut se prépare et s'organise. Cet assaut se fera pacifiquement, constitutionnellement, mais il sera formidable et irrésistible. Pour s'emparer du pouvoir, pour renverser les despotes et les oppresseurs, pour occuper la place, les fermiers canadiens n'ont pas besoin de prêcher la discorde et la révolte, de soulever des émeutes, de se livrer au bolchevisme. Il leur suffira de s'unir, de se liquer et... de voter.

Pour essayer leurs forces en terrain fédéral, les Fermiers-Unis avaient amené de l'avant trois candidats de leur choix aux élections partielles qui viennent d'avoir lieu; les trois ont été élus par d'écrasantes majorités sur leurs adversaires: deux conservateurs et un libéral. M. de la Palisse dirait bien que leur succès ne pouvait être plus grand.

Personne ne doute plus, même à l'étranger, que les jours de l'unionisme sont comptés.

M. Meighen, l'homme prêt à conduire notre pays à la banqueroute, est aussi l'homme qui s'est payé le luxe de descendre dans le comté de Carleton pour conduire le candidat unioniste à la défaite et à la perte de son dépôt.

Le Citizen d'Ottawa croit que l'existence d'un parti comme celui des Fermiers-Unis portera le coup de mort aux haines de races en notre pays. Tel est bien notre avis. L'union politique des agriculteurs de toutes langues et de toutes provinces ferait rapidement, énormément plus pour le rapprochement et la bonne entente des races au Canada que ces banquets, ces excursions et ces réunions où quelques messieurs select se rencontrent, se serrent la paume (attention, typo), mangent et boivent ensemble, débitent des discours, se font des mamours, et promettent de se retrouver pour continuer les mêmes simagrées. Qu'on se rappelle seulement la mémorable, franche et sympathique rencontre des agriculteurs de tout le pays, en 1918, à Ottawa!

Un modeste caton écrivait la semaine dernière dans une feuille trifiuvienne:

"Les journaux commencent à donner les noms et les portraits des heureux Montréalais invitées à faire faire le pas au bal du Prince de Galles.

"Ce qu'il va en coûter d'écur au (sic) pauvre mari pour déshabiller toutes ces belles (??)"

La boutade serait presque spirituelle, si elle n'avait déjà été mainte fois imprimée sous une autre forme, et si elle n'impliquait un contre-sens et une immoralité.

Que l'auteur, s'il ne nous comprend pas, veuille bien se relire:

"Ce qu'il va en coûter au pauvre mari (il s'agit d'un mari) pour déshabiller toutes (sic) ces belles". Ah! Ah!

Si le mari en question n'est pas un polygame, il a tout de même bien des "belles" à habiller, pardon... à déshabiller!

FERNAND.

## LE FEU A L'USINE

Hier après-midi, au moment où les ingénieurs du Crédit Municipal travaillaient à opérer le raccordement des machines nouvellement installées à l'usine électrique, avec la ligne de transmission, un court circuit se produisit accidentellement et fut la cause d'un assez violent incendie que les hommes réussirent par bonheur à éteindre rapidement. Le feu fit cependant des dommages appréciables, particulièrement au "switch board" qui fut presque entièrement détruit.

On s'explique maintenant pourquoi la ville resta dans la plus profonde obscurité hier soir jusqu'à minuit, alors que le courant fut rétabli.

Toute la population dut recourir aux lampes à pétrole et aux chandeliers pour s'éclairer au souper et à la veillée.

Notre journal, que l'on était à composer et à imprimer quand l'accident arriva, ne pourra, par suite de cet accident qui a empêché hier les machines de l'imprimerie de fonctionner, paraître que tard dans la soirée de vendredi, et encore faudra-t-il en expédier à grande hâte la composition et l'impression si nous voulons, comme nos lecteurs de campagne, en voir... le terme à la Toussaint.

## EN 4e PAGE

EN 4e PAGE

Nos lecteurs de Rimouski, que la publication des rapports municipaux intéresse particulièrement, trouveront les procès-verbaux des trois dernières séances dans notre supplément, en 4e page.

## SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Evêché de Rimouski, le 2 oct. 1919. Monsieur le chanoine C.-Ph. Côté, curé de Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte, décédé le 24 du mois courant,

## ECOEURANTS EXEMPLES DE MERCANTILISME

Dans une communication à l'Action Catholique relativement au coût exorbitant de la vie, un correspondant qui signe "Nemo", pour démontrer l'esprit de cupidité des mercantis québécois s'enrichissant injustement aux dépens des consommateurs, cite une série de petits faits arrivés à sa connaissance et révélateurs de l'ignoble et sordide mentalité qui tend malheureusement à se généraliser en notre province.

De cette communication parue dans l'Action Catholique du 28 octobre, nous détachons l'instructif et intéressant extrait qui suit:

"Si encore l'ouvrier était le seul coupable. Mais non... le patron ne l'est pas moins. Lisez les quelques faits précis que j'apporte, et qui sont authentiques; et dites-moi si les profits qu'ils réalisent ne sont pas exorbitants.

"Ces jours derniers je causais avec un chef de famille, à qui il est permis, vu ses relations, d'acheter dans les magasins de gros. Dernièrement sa femme alla, chez deux marchands de détail de Québec pour acheter de la peluche, "sealette", pour faire des manteaux à ses deux fillettes. Cette marchandise coûtait de 10 à 12 piastres la verge. Efrayée du prix, elle revint à la maison, en parla à son mari qui lui dit d'attendre. Le lendemain il arrivait à la maison avec la même marchandise. Elle ne lui avait coûté que \$3.50 la verge, chez un marchand de gros de Québec.

"Vers le même temps, son grand garçon avait besoin d'un pardessus d'automne. La mère s'en va les marchander chez nos marchands détailliers. Les prix variant de 50 à 55 piastres. Son mari lui en apporta un de même qualité, pour \$25.00. Il l'avait acheté du fabricant.

"Une autre fois sa femme marchande de la toile à rouleau. Le prix était de 70 cents la verge en détail. Le mari en eut de la pareille pour 26 1/2 cents dans le gros.

"Un jour que cet homme se trouvait à Montréal, il acheta une douzaine de grands tabliers, ce dont nos ménagères se couvrent pour faire la toilette de la maison. Cette douzaine coûtait \$1.50. Le même tablier coûtait à Québec 75 cents pièce, chez nos détailliers.

"J'en passe et des meilleurs. Eh bien, ce brave homme concluait en disant que le marchand détaillier de nos jours ne se contente plus, comme autrefois, d'un profit de 25 pour cent sur la marchandise ordinaire, et de 33 1/3 pour cent sur les articles de luxe, il lui faut maintenant un profit de 50, 100, et 200 et même 300 p.c. comme celui réalisé sur l'article de la peluche, cité plus haut.

"Comme on le voit, pour ce qui est du coût élevé de la vie, le patron ne peut plus jeter la pierre à l'ouvrier. Il a sa grande part de responsabilité dans cet état de chose. Plus que tout autre peut être il peut réciter le confiteor et faire une longue pause sur le mea maxima culpa.

"Peut-être aussi qu'un peu de réflexion lui fera admettre qu'il y a profits et profits, et qu'au delà d'une certaine limite, raisonnable, les profits réalisés ne sont plus des gains légitimes.

"Que faudrait-il faire pour ramener les gens dans les limites du raisonnable? pour porter ceux qui le peuvent le plus facilement, c'est-à-dire ceux qui depuis cinq ans, ont réalisé constamment des profits énormes, à commencer à se contenter de moins, ainsi que vous leur conseillez l'autre jour?

"Il faudrait une nouvelle mentalité. était membre de la société d'une messe.

"Hélas! nous vivons dans un temps où l'amour du lucre fausse la conscience de plusieurs, et cela dans toutes les classes de la société. Voici un exemple typique qui illustre bien ma pensée, et qui caractérise la mentalité d'aujourd'hui.

"Un cultivateur m'avouait candidement sur le marché Jacques-Cartier, avoir vendu ses patates à raison de \$4.00 le minot—c'était au temps des patates nouvelles.—"ma foi," ajoutait-il, "c'est vraiment péché de les vendre à un tel prix. Mais que voulez-vous; il faut bien faire comme les autres".

"Faire comme les autres!!! Telle est aujourd'hui le principe de morale qui gouverne un grand nombre de personnes. Principe faux s'il en fut jamais. Car, suivant un vieux dicton: "faire comme tout le monde c'est souvent mal faire".

## L'avènement des Fermiers-Unis

### Fait d'une extrême gravité

M. Georges Pelletier, avocat et rédacteur au Devoir, terminait un article sur les élections ontariennes, au lendemain de celles-ci, par ces réflexions:

"Enfin, la victoire des Fermiers-Unis ne saurait manquer d'avoir des répercussions dans tout le pays.

"Depuis dix ans, de l'Ouest aux grands lacs, les cultivateurs s'organisent indépendamment des deux grands partis politiques avec lesquels ils rompent. Depuis un an et demi, le mouvement agricole a pris chez nos voisins de l'Ontario une ampleur étonnante. Dans les provinces maritimes même, le cultivateur se déprend des "fortes lignes de partis",—les Fermiers-Unis du Nouveau-Brunswick sont à s'organiser, à choisir des candidats. Demain ou après-demain, les cultivateurs de chez nous se diront, comme ceux de l'Ouest et de l'Ontario, que, s'ils veulent être protégés, à la législature, il leur faut y envoyer leurs députés. Le jour où cette idée aura fait son chemin chez eux et que des gens sérieux et offrant des garanties à la classe agricole se lanceront dans la lutte, gare aux quelque vingt ou trente hommes de profession ou de commerce qui, dans notre législature, représentent des circonscriptions agricoles! On leur disputera leur place et cela aussi aura sa répercussion dans une législature où le parti au pouvoir est aujourd'hui si puissant qu'il n'y a à vrai dire pas d'opposition forte en nombre et en valeur.

"L'entrée des agriculteurs dans le domaine politique, marquée par le triomphe des Fermiers-Unis, peut être une manœuvre sur laquelle il y aurait des réserves à faire. Quoi qu'il en soit, elle marque une évolution, dans notre vie publique, évolution dont on ne saurait prévoir encore toutes les conséquences, mais qui fera date et peut changer l'orientation de nos partis politiques présents. C'est à cause de cela surtout qu'il faut la souligner comme un fait d'une extrême gravité.

GEORGES PELLETIER.

## Une manufacture de laine à Matane

UNE ENTREPRISE QUI INTÉRESSE TOUTS LES CULTIVATEURS DES COMTES DE MATANE ET GASPE.

On a commencé dernièrement, à Matane, la construction d'un édifice dans lequel seront installées, au printemps prochain, les machines les plus modernes pour la fabrication de tissus de laine.

## MOEURS PARLEMENTAIRE

### La Chambre provinciale

AU TEMPS D'HECTOR FABRE

Il y a trois catégories de députés; ceux qui parlent, ceux qui écoutent, ceux qui fument, sans compter ceux qui plaisent aux dames et leur rendent les séances agréables. Les orateurs, s'ils n'avaient pas des auditeurs attirés qui stimulent l'attention, ne parleraient souvent que pour les galeries et les rapporteurs.

On écoute un député la première fois qu'il parle, pour voir comment il se tire d'affaire, pour voir s'il a une voix de ténor ou de baryton; rarement la seconde. En général, aussitôt qu'un député se lève, un tiers de ses collègues se lèvent en même temps et disparaissent dans la direction du comité de la pipe. C'est spontanée et irrésistible. On dirait qu'il y a un ressort dans les fauteuils et qu'aussitôt qu'il cesse d'être comprimé à un endroit, il se soulève sur toute la ligne et fait sauter les députés.

Le comité de la pipe a joué d'une grande renommée. C'était là où disaient, au milieu des nuages de fumée, se décidait le sort des ministres. Aujourd'hui, ce n'est plus guère qu'une salle de récréation où les députés déposent le fardeau de leur mandat et oublient leurs électeurs.

De temps à autre, on envoie un messenger voir qui est en train de parler. Le messenger rapporte que c'est M. X., alors, on rallume. On a souvent reproché aux députés de fumer. L'accusation est injuste.

Un député doit être fait à l'image de ses électeurs. On doit pouvoir, en le voyant, les reconnaître.

Ce principe admis, est-il possible de dire qu'un député qui ne fume pas peut représenter fidèlement ses électeurs qui fument tous ou presque tous? Un député doit fumer comme ceux qui l'élisent, et même davantage.

De temps à autre, on y surprend un député qui raconte à ses collègues les péripéties de son élection. Il vivait tranquille et ne songeait pas à servir son pays. Survient un émissaire du gouvernement qui lui déclare qu'il est le seul homme qui puisse terrasser l'hydre de la révolution dans son comté. Ces choses-là ne sont jamais désagréables à entendre. Il ne doute pas un instant que l'émissaire n'ait raison; il s'étonne seulement que le pouvoir soit si bien informé et voie si juste; cela redouble son estime pour lui.

La lutte fut chaude et la nomination un coup d'éclat. Il se révéla orateur, au dire même de ses adversaires; un discours n'est pas sans difficulté à faire que le vulgaire se le figure.

Il suffit de s'y mettre. Il n'y a qu'à parler un peu plus fort que dans la conversation ordinaire. Puis arrivent les détails, l'ordre de bataille qui a été suivi; des rangs entiers ont été emportés, on a rompu des côtes jusque-là solidement libérales. Enfin, l'ordre. Un autre, de nuance plus avancée, se plaint de son curé. Heureusement qu'il a été vengé par l'organiste du village. Le prédicateur venait de tonner contre la fausse liberté et le candidat

Les Directeurs de la Compagnie intéresseront tous les cultivateurs du district, dans cette entreprise, sachant que le succès de ce projet dépend entièrement de la certitude que la matière première ne fera pas défaut.

Un assez grand nombre de nos bons cultivateurs ont déjà souscrit, ayant l'assurance que la Compagnie n'a en vue que leurs intérêts.

Nous félicitons les Directeurs de cette nouvelle Compagnie de leur esprit d'initiative, et surtout du désintéressement dont ils font preuve, dans le travail qu'ils ont à accomplir pour mener cette entreprise à bonne fin.

CORRESPONDANT.

libéral, lorsque l'organiste, qui n'y entendait pas malice, se mit à jouer la Marseillaise dont les notes révolutionnaires éclatèrent comme des coups de tonnerre aux oreilles du prédateur, qui n'avait pas encore quitté la chaire.

Parfois aussi quelque orateur populaire cède à la tentation de répéter en petit comité, afin de prouver que c'est uniquement par modestie qu'il ne parle pas en Chambre, une harangue fameuse qui a décidé la victoire dans une grande bataille électorale.

Règle presque invariable: tout député qui ne prend pas la parole durant la première session à laquelle il assiste, est destiné à garder le silence durant toute sa carrière parlementaire. Ceux qui ne voient pas le feu de suite, aux premières batailles, n'osent pas plus tard se jeter dans la mêlée et remettent la partie de combat en combat. Les gens qui font le plus de bruit à la porte des églises sont souvent ceux qui en font le moins dans l'enceinte législative.

Leurs collègues les glacent. La crainte de prêter à rire à leurs adversaires les cloue sur leurs sièges. On a vu des foudres de guerre qui avaient ravagé des comtés entiers venir s'éteindre ainsi sur le seuil parlementaire.

Je ne sais si votre expérience s'accorde avec la mienne, mais je n'ai jamais rencontré un homme sincère qui ne m'ait avoué qu'il nourrissait l'envie de se présenter et l'espoir d'être élu.

Ce fatal désir naît au collège, où l'on vous enseigne à admirer par-dessus tout les orateurs.

HECTOR FABRE.

(Extrait d'une causerie faite à la Salle de Musique, à Québec).

## BIBLIOGRAPHIE

LES PETITES FLEURS. Récits glanés dans la vie des Saints. Un joli volume in-16 carré. Broché: 1 fr. 60.—Avisson, Aubanel frères, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape.

La vie des Saints a toujours été une mine inépuisable d'exemples édifiants.

Une fois encore, un pieux auteur y a eu recours, mais il ne s'est pas borné à une simple transcription. Il s'est d'abord livré à un choix, à une sélection attentifs. Ensuite, il a largement commenté chacun des récits parmi ceux qui lui ont semblé devoir être les meilleurs pour l'édification des âmes.

Il a ainsi obtenu un ensemble, dont aucun autre ouvrage n'est similaire. Celui qui lira les Petites Fleurs sera charmé par le parfum religieux et mystique qui s'exhale de leur gerbe.

Mais ce n'est pas seulement un livre de lectures dévotives, c'est aussi un recueil qui trouvera sa place dans chaque presbytère, dans chaque patronage, dans chaque maison d'éducation.

Au prêtre, il fournira des sujets de sermons et l'aidera dans ses développements. Au catéchisme, il offrira des exemples édifiants à faire connaître aux enfants se préparant aux sacrements. Aux éducateurs, il donnera une suite de lectures pieuses développant la diction et les qualités morales.

Par ce rapide exposé, on se rend compte des services que sont appelées à rendre les "Petites Fleurs" et ce n'est pas pour elles un mince mérite.

## AUX CLIENTS DU "Progrès du Golfe"

L'Administration du Progrès du Golfe prévient ses abonnés de Québec, de Montréal et des États-Unis que personne n'est actuellement autorisé à faire la perception de leurs comptes d'abonnement, qui jusqu'à nouvel avis continueront d'être payables directement au bureau de l'Administrateur, à l'Imprimerie Générale de Rimouski.

IN MEMORIAM

Lundi, le 27 octobre courant, avaient lieu à Saint-Anaclet les funérailles imposantes de Mademoiselle Rose-Andrée Chassé, fille bien-aimée de monsieur et Madame Romuald Chassé.

Elève pendant deux ans environ des Mères Ursulines de Rimouski, elle se montra toujours—aux témoignages de ceux qui l'y ont connue—acharnée à l'étude, bien que possédant une santé assez délicate, pieuse, complaisante envers tout le monde, obéissante, aimable en conversation, enjouée à ses heures et d'une conduite irréprochable; en un mot, selon les mêmes témoignages, c'était un ange sur la terre. En effet, elle possédait toutes ces qualités et cela sans affectation.

Agée de dix-sept ans au plus, à cet âge où la vie est si riche en espérances et si prodigue en promesses d'avenir, cette jeune fille a vu venir la mort sans frayeur et sans amertume. Minée depuis un an par la tuberculose, maladie qui fit suite à l'influenza dont elle fut atteinte l'automne dernier, cette jeune fille a enduré ses souffrances avec patience et résignation. Tout en nourrissant dans son cœur un germe d'espoir à un rétablissement complet, elle s'abandonna néanmoins entièrement à la volonté de Dieu. Aussi, à sa bonne maman qui s'apitoyait amèrement sur son état, elle disait souvent pour l'encourager: "Courage et confiance, ma chère maman. Le bon Dieu va me laisser vivre encore longtemps pour vous aimer et vous aider". Mais se sentant à la fin entraînée irrésistiblement vers le tombeau, elle dissipa généreusement toutes ses illusions pour l'avenir et souhaita vivement voir la mort mettre fin à ses souffrances. Que ce moment retardait à son gré!

Quelques jours avant sa mort, elle rêva qu'elle était au ciel. Depuis ce jour, elle n'a cessé de prier la sainte Vierge de venir la chercher pour lui faire goûter la réalité. La veille de sa mort, elle encourageait ses bons parents et son cher frère par ces consolantes paroles: "Oh! ne pleurez pas, car je suis contente de mourir. Au ciel on aime, on aime plus, on aime mieux que sur la terre. Qu'il doit faire bon près du bon Dieu! Il me tarde de rejoindre ma mère du Ciel qui est là m'ouvrant ses bras".

La bonne Vierge, en effet, n'est pas restée sourde à cette prière de son enfant; elle est venue, le 23, cueillir cette belle rose terrestre pour la transporter dans les jardins angéliques.

Beati mortui, qui in Domino mortuntur". Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur".

X...

Succès des Fermiers

Les producteurs canadiens ont remporté de remarquables succès à l'Exposition Internationale des Produits du Sol tenue récemment à Kansas City et l'on peut voir par la lecture de la liste suivante, qu'ils ont cette année encore, maintenu la réputation que se sont acquises les provinces de l'ouest pour leur fertilité.

Quarante premiers prix, vingt-neuf seconds et vingt-six troisièmes prix ont été décrochés par des exposants des provinces prairies. Parmi ces prix, les Canadiens ont remporté le premier, le deuxième et troisième prix pour le blé dur du printemps; le prix d'inscription et la coupe offerte par le département des Ressources Naturelles du C. P. R. pour le plus beau demi minot de blé du printemps; le premier, le second, le troisième, de même que le prix d'inscription pour la meilleure avoine; le premier, le second et le troisième prix pour le lin; le premier, le second et le troisième prix pour les pois; le second et le troisième prix pour l'orge.

James S. Field, qui a gagné la coupe et le premier prix pour le blé du printemps, de même que le premier pour l'avoine, est établi sur une superbe ferme à trois milles de Regina, c'est la première fois qu'il remporte de tels honneurs en dehors des concours locaux canadiens. Depuis huit ans, les Canadiens ont gagné sept fois le premier prix pour le plus beau blé du printemps à l'exposition de Kansas City. Ces succès sont une nouvelle preuve de la fertilité du sol de l'ouest et un encouragement pour ceux qui désiraient aller s'y établir.

(Communiqué):

THE PRIMUS advertisement featuring an illustration of people drinking tea and text describing the product as a scientific blend of Ceylon and Indian teas.

LE TERROIR

NUMERO DE SEPTEMBRE. Comme de coutume, ce premier numéro de la deuxième année du Terroir est des plus intéressants. Désormais, l'existence du "Terroir" qui a franchi heureusement le cap de sa deuxième année et qui a fait avec succès le premier pas, le plus difficile, est assurée. A la fin d'octobre, il paraîtra avec des améliorations radicales; son tirage d'octobre sera de 3,000 et il comptera 64 pages et une quinzaine de magnifiques illustrations. Ce sera un véritable magazine.

Dans le numéro qui vient de paraître, on peut lire une foule d'articles inédits très intéressants. On lira le cinquième et dernier acte de la comédie "Maria Chapdelaine" tirée par MM. A. Cinq-Mars et D. Potvin, du roman de Louis Hémon. A lire un magnifique article de reminiscences sur la célèbre Université d'Oxford, par M. Onésime Gagnon, avocat, ancien élève de cette université; aussi un joli récit du terroir par M. Ernest Chouinard, la "Swallow"; un délicieux croquis, "Le vieux banc" par Antoine Rivard; un poème très bien de M. J.-B. Caouette, "La Croix", la Charrue et l'Épée"; "On demande un poète" par M. G.-E. Marquis, etc.

Le "Terroir", 48 pages de matières à lire inédites, illustrées, tirées sur papier de luxe, ne coûte que 10 sous et l'abonnement n'est que de \$1.00 par année. S'adresser comme suit: "Le Terroir", 14 rue Crémazie, Québec.

COUR SUPERIEURE

Rimouski No. 6378. IN RE: Jos. Tanguay, de Québec, requérant cession, et E. G. Hammamy, de Mont-Joli, marchand, insolvable. Le dit insolvable ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, avis est par le présent donné à ses créanciers d'être présents au bureau du protonotaire soussigné, le 12 novembre 1919, à dix heures du matin, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et des inspecteurs.

Bureau du Protonotaire, Rimouski, le 31 octobre 1919. (Signé) E. Auguste Côté, P.C.S. Vraie copie, E. Auguste Côté, P.C.S.

COUR SUPERIEURE

Dame Marie Pineau, épouse séparée de biens de Nazaire Garon, tous deux de la paroisse de St-Jacques le Majeur de Causapcal, district de Rimouski, faisant sous-commerce au dit lieu de Causapcal, sous les noms et raison de "N. M. P. Garon", et le dit Nazaire Garon, mis en cause, pour autoriser et assister sa dite épouse. Demandeurs. vs. Défendeur. Thomas Louis Tremblay, contracteur, autrefois de St-Jacques le Majeur de Causapcal, district de Rimouski, maintenant de lieux inconnus. Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois. Rimouski, 27 octobre 1919. E. Auguste Côté, P.C.S. Garon et Jessop, procés. des dem.

GUITE & FRERES, Limitee

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des Compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du troisième jour d'octobre, mil neuf cent dix-neuf, constituant en corporation: Jean-Ernest Guite et François-Xavier Guite, tous deux de Maria, les trois marchands; John-Hall Kelly, avocat, et Joseph-Ferdinand Marçotte, étudiant-avocat, les deux de New-Carlisle, pour les fins suivantes: Exercer le commerce de marchands en gros, faire toutes choses qui se rattachent au dit commerce de gros et qui peuvent y être connexes directement ou indirectement, avec pouvoir d'acquiescer et d'aliéner, en vertu d'aucun titre légal quelconque, des terrains ou bâtiments, ou tout ce qui est nécessaire ou avantageux à la réalisation des divers objets de la corporation projetée, exercer aussi tous les pouvoirs que confèrent la loi des Compagnies de Québec, sous le nom de "GUITE & FRERES, LIMITEE", avec un fonds social de quarante-neuf mille (\$49,000.00) piastres divisé en quatre cent quatre-vingt-dix (490) parts de cent (\$100.00) piastres chacune. La principale place d'affaires de la corporation, sera à New-Richmond, dans le Comté de Bonaventure, dans le District de Gaspé. Daté au bureau du Secrétaire de la Province, ce troisième jour d'octobre, mil neuf cent dix-neuf. Le Sous-Secrétaire de la Province, C. J. SIMARD. John Hall Kelly, Procureur pour Guite & Frères, Limitée.

LE CANADA SERA-T-IL A LA MERCI DE L'ETRANGER?

A cette question nous répondrons: Oui, sans hésitation, si le prochain emprunt national allait manquer par l'indifférence ou l'apathie des canadiens. Si, en effet, les canadiens refusaient d'assurer le succès de l'emprunt, il arriverait que c'est à l'étranger que l'Etat devra faire appel. L'étranger, ce sera les Etats-Unis. Les Etats-Unis sont de nos alliés, c'est vrai, mais ce n'est pas à dire qu'ils nous feront des faveurs; non, pas plus à nous qu'à d'autres, et quand l'Etat canadien leur demandera des fonds, ils auront pour lui des exigences d'autant plus dures que l'insuccès de l'emprunt chez nous, aura plus diminué le crédit de notre pays. Voit-on bien maintenant la conséquence de l'insuccès du prochain emprunt national? Si oui, qu'on s'empressera donc de ramener tout ce que l'on peut pour y souscrire et s'assurer ainsi que pas un dollar canadien ne traverse la frontière, mais qu'il réponde chez nous l'abondance, le bien-être et la prospérité. D-61

ON S'INQUETE DES SOLDATS ET ON SE MEFIE D'EUX

Un des problèmes dont la solution s'impose à l'attention du pays en ce moment, c'est la réintégration des soldats dans la vie civile. Deux sentiments se manifestent à l'heure qu'il est; d'un côté, c'est l'inquiétude et de l'autre, c'est la méfiance. L'un et l'autre sont injustifiés et il n'en tient qu'à chacun de nous qu'il en soit autrement. On s'inquiète du sort des soldats de retour. On se demande ce qu'ils vont devenir. Mais il y aurait raison de s'inquiéter si on ne faisait rien pour eux. De même on se méfie des soldats. On s'imagine à tort que le soldat n'est plus qu'un propre à rien, et qu'il faut le plus possible, l'écartier. Bien encore, n'est plus injuste et plus criminel. Le soldat sera ce que nous le ferons. Le soldat est notre frère glorieux; c'est lui qui a fait reluire d'un si vif éclat le nom du Canada. Trions-nous nous désintéresser de son sort? Eh bien, le prochain emprunt national a pour objet d'aider aux soldats. Prix de \$25,000,000 leur seront attribués, afin de leur permettre de reprendre la vie la plus heureuse. En est-il un qui refuserait d'aider au succès de l'emprunt? Que cet emprunt réussisse on n'aura plus à s'inquiéter du soldat ni à se méfier de lui. D-49

La Compagnie Canadienne Transatlantique. Prochain départ le 21 novembre. Prix: Cabine, \$100.00—Intermédiaire, \$85.00—3e classe, \$70.00. NOUS PROCURONS PASSEPORTS. Biliets et renseignements obtenus aux AGENCES DE VOYAGES JULES HONE, 9 Boulevard St-Laurent, Montréal.

MACDONALD TABAC A CHIQUER EN PALETTES CROWN. Le tabac qui a un coeur. POUR HOMMES D'AUTORITE TABAC A CHIQUER "CROWN" QUALITE SUPERIEURE. H. C. FORTIER AGENT VENDEUR MONTREAL

Au Nouveau Magasin. Vous trouverez au Nouveau Magasin le plus bel assortiment d'habits en serge et en tweed de toutes nuances, pour hommes, garçons, et enfants; il y en a pour tous les goûts, venez les voir. Une visite ne vous engage en rien. Venez les voir. AU NOUVEAU MAGASIN Oct. Michaud, prop.

INVENTIONS. Protégées en tous pays. Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez. PIGEON & LYMBURNER AUTREFOIS PIGEON, PIGEON & DAVIS Edifice "Power" MONTREAL

Service régulier de la malle, des passagers et du fret ENTRE LE CANADA ET LES INDES OCCIDENTALES. La plus belle route pour les touristes canadiens aujourd'hui. Littérature sur demande. The Royal Mail Steam Packet Company S. Z. GOTE AGENT RIMOUSKI

Credit Anglo-Français LIMITEE Edifice Banque d'Hochelaga Québec Demande un représentant sérieux Pour plus de détails, écrivez au gérant. 3f

GEO. DUMONT & FILS COMMERCANTS EN GROS ET EN DETAIL AVOINE, BLÉ, BLÉ-D'INDE, ORGE, FARINE, FÈVES, GRUAU, POIS ET MOULÉES de toutes sortes. SPECIALITES: POMMES ET CHARBON AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ. VOTRE PATRONAGE SOLLICITE LES COMMANDES PAR LA POSTE OU TELEPHONE SONT REMPLIES AVEC SOIN ET PONCTUALITE. ENTREPOT: Coin des rues St-Louis et Ste-Marie En face de la tannerie RIMOUSKI, P. Q. Téléphone No. 76

Service de Gazoline jour et nuit Téléphone No. 253 GARAGE ST-GERMAIN J. ARTHUR BRILLANT, Gerant Accessoires de toutes sortes Pneus, Huile, Graisse, Etc. SPÉCIALITÉS RÉPARATION: ACCUMULATEURS, MAGNETOS Constantement en mains: Tous les Morceaux pour FORD et CHEVROLET AVIS AUX CULTIVATEURS:—Réparation et mise en marche d'engins stationnaires et marins. Coin des Rues St-Germain et Lepage RIMOUSKI, Que.

LISEZ BIEN directement une partie. Celui que vous envoyez à l'étranger ne revient jamais. Ne perdez pas cela de vue lorsqu'il vous prendra fantaisie d'acheter sur catalogue. Encouragez toujours de préférence le commerce local. L'argent que vous dépensez chez vous, il vous en revient in-

WRIGLEYS De quelle autre manière pourriez-vous vous assurer un plaisir aussi durable, une satisfaction aussi réelle et un avantage aussi marqué pour vos dents, à si bon marché? Assurez-vous que c'est bien de la WRIGLEYS dans le paquet hermétiquement cacheté et à l'épreuve des impuretés. La réputation de la plus grande manufacture de gomme à mâcher au monde est votre garantie. Hermétiquement cachetée Se conserve bien La Saveur Est Durable!

# Pourquoi il faut favoriser la Colonisation

Extrait d'un discours de l'Hon. Ed. Moreault, ministre de la Colonisation le 9 octobre 1919 à Arthabaska).

Nous devons faire de la Colonisation pour placer l'excédent de notre population; chaque année nous constatons que les naissances excèdent de 50,000 les mortalités; pour garder les jeunes gens des campagnes qui ne trouveraient pas de terres à cultiver dans les vieilles paroisses; pour recevoir ceux qui regrettent d'avoir quitté et abandonné la terre; ceux qui encomrent les villes et qui fatigués d'y mener une vie difficile et de misère voudraient vivre une vie meilleure, plus saine, et assurer ainsi à leurs familles, leurs enfants, une existence plus aisée, un avenir plus certain.

Et quand le printemps dernier, sir Lomer Gouin décidait de donner à la colonisation une somme \$5,000,000, c'est qu'il voulait stimuler, activer l'oeuvre commencée et déjà poursuivie avec succès, faire de la colonisation plus intense.

"Notre province a une superficie de 445 millions d'acres. Sans l'Ungava, elle compte 200 millions d'acres de terre.

Sans doute, tous ces millions ne sont pas propres à la culture. Les explorations officielles faites jusqu'à ce jour donnent dans la vieille province une étendue d'environ 30 millions d'acres de terres propres à la culture.

"Neuf millions sont maintenant livrés à l'agriculture.

"A peu près quatre millions sont en voie de défrichement. Il nous reste donc 15 millions d'acres de terre où se peuvent placer ceux qui veulent assurer leur avenir ceux qui aiment le travail, qui ont de l'énergie, de l'ambition.

"En d'autres termes, nous avons dans la vieille province de Québec à développer, à livrer à l'agriculture une étendue de terre plus considérable que celle actuellement cultivée.

"Quelle immense réserve et quelle source de richesses où notre population peut largement puiser!"

## Ste-Angèle de Mérici

Gratification.—Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Marie Elise Roussel, institutrice de notre école No. 2, Grand Remou, pendant l'année scolaire 1918-19, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'Inspecteur P. Hubert, une gratification de \$20, pour ses succès dans l'enseignement. C'est la cinquième gratification qui reçoit cette excellente institutrice au cours de ses dix années de service pour lesquelles elle a aussi reçu la prime ordinaire. A cette brave demoiselle qui nous a quittés pour enseigner à l'école No. 1 de St-Joseph de Lepage, nous adressons nos plus sincères félicitations jointes à nos meilleurs vœux de nouveaux succès.  
M. D.

## PERDUE

Une sacoche en soie noire, contenant un porte-monnaie, un lorgnon, etc., a été perdue le jour de l'Exposition, sur le terrain de l'Exposition. La personne qui l'a trouvée est priée de la remettre immédiatement à Mme J. B. Sirois, Avenue de l'Évêché, ou à l'Imprimerie.

## DEUX ORDRES DE RAISONS

Vous avez, pour souscrire à l'Emprunt de la Victoire 1919, deux ordres de raisons: des raisons patriotiques, des raisons personnelles.

Vous devez mettre l'Etat en mesure de démobiliser ses soldats, de rendre autant qu'il est possible ses blessés aptes à gagner leur vie, de solder ses derniers frais de guerre, de faire des avances aux pays étrangers qui ont besoin des produits du Canada, mais qui sont incapables de payer comptant. Ces obligations remplies, ces crédits accordés, le pays sera en état de réadapter et de développer son outillage économique, de travailler à plein, de donner son maximum de production.

Vous voudrez contribuer à cette vaste entreprise; vous êtes personnellement intéressé à ce qu'elle soit menée à bien, puisque de son succès dépendent la prospérité de vos affaires, la permanence de vos revenus, la sécurité de vos placements, la stabilité même de la vie économique.

## Librairie St-Germain

P. A. E. NOEL, Prop.  
En main: Les Meilleurs Ouvrages de Littérature Française, Canadienne et Anglaise.  
Aussi: ARTICLES DE BUREAU, PAPETERIE, PHARMACIE.  
Les commandes par la malle recevront une prompt attention.  
RUE ST-GERMAIN - RIMOUSKI.

## VOULEZ-VOUS QUE CE MALAISE SE PROLONGE?

Quand on considère attentivement la situation sociale dans le pays, et qu'on analyse ce malaise qui règne, on s'aperçoit bien vite que c'est le bouleversement économique qui en est la cause.

Mettre fin à cet état de choses, c'est la raison du prochain emprunt national.

Souscrire à cet emprunt, c'est faire acte de patriotisme et de foi en l'avenir de notre pays, assurer à son argent un rendement rémunérateur et le mettre à l'abri de toutes éventualités aléatoires et dangereuses.

L'insuccès du prochain emprunt pourrait perpétuer le grand malaise qui règne aujourd'hui, et croit-on que ce serait pour le bien de chacun de nous? Hâtons-nous donc de faire notre part et n'allons pas manquer l'éclat d'une bonne affaire. D-50



CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 14 novembre 1919 pour le transport des Mallets de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 19 fois par semaine entre Sayabec et Sayabec Station à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Sayabec et Sayabec Station, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 6 octobre 1919.

# Emprunt de la Victoire 1919

## Comté de Rimouski

J. C. Taché, I. C.  
Président d'honneur

Dr L. J. Moreault - Louis Taché, C. R.  
Présidents Actifs

Omer Beaulieu, - J. B. Fillion,  
Organisateur Secrétaire

J. C. GRANT - P. P. BARRETT

Organisateurs en Chef pour les comtés de Rimouski, Matane, Témiscouata, Kamouraska, Bonaventure et Gaspé.

## Quartiers Généraux du Comté:

EDIFICE DU BUREAU DE POSTE  
Rimouski, Qué.

## Heures de Bureau:

9h. à 12h. a. m. - 2h. à 5h. et 8h. à 10h. p. m.

## PROSPECTUS OFFICIEL

Chaque Dollar sera dépensé au Canada.



LE MINISTRE DES FINANCES DU DOMINION DU CANADA offre en souscription au public

# L'Emprunt de la Victoire 1919

\$300,000,000 d'obligations, 5 1/2%, remboursables en or

soit dans cinq ans—le 1er novembre 1924

soit dans quinze ans—le 1er novembre 1934

au choix du souscripteur, et portant intérêt à compter du 1er novembre 1919.

Le capital est payable sans frais, aux bureaux du Ministre des Finances et Receveur Général du Canada, à Ottawa, ou aux bureaux des Assistants Receveurs Généraux à Halifax, Saint-Jean, N.B., Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Victoria.

Les obligations peuvent être enregistrées quant au capital, ou quant au capital et à l'intérêt, à n'importe lequel des bureaux ci-dessus énumérés. L'intérêt est payable sans frais semestriellement, le 1er mai et 1er novembre, à toute succursale canadienne d'une banque incorporée.

Capital et intérêt sont payables en or

Coupons: \$50, \$100, \$500 et \$1,000

Prix d'émission: 100 et les intérêts courus

Revenu: 5 1/2% par année

Le produit de l'Emprunt servira à payer les dettes contractées; à solder les frais de démobilisation (y compris les primes de démobilisation, les prêts aux soldats-colons, et autres dépenses causées par le rétablissement des soldats dans la vie civile); à faire des avances à la construction navale et autres entreprises nationales, inscrites au programme de reconstruction industrielle du Canada, et à l'ouverture de crédit pour l'achat de céréales, substances alimentaires, bois et autres produits. Il sera dépensé tout entier au Canada.

Les versements devront être effectués aux dates suivantes:—

10% en souscrivant; 20% le 9 décembre 1919; 20% le 9 janvier 1920; 20% le 10 février 1920; 31.21% le 9 mars 1920.

Le dernier 31.21% se décompose ainsi: 30% reliquat du Capital; 1.21% intérêts courus depuis le 1er novembre jusqu'aux dates des versements.

Un semestre complet d'intérêts sera payé le 1er mai 1920, ce qui établit l'obligation au pair (100) plus l'intérêt.

Le montant des obligations souscrites peut être payé intégralement au pair sans intérêt au moment de la souscription, ou bien à l'une des dates fixées pour les versements ultérieurs, en y ajoutant les intérêts courus aux taux de 5 1/2% par année.

Autorisation—Cet emprunt est autorisé par une loi du Parlement du Canada et constitue, pour le capital et l'intérêt, une dette du Fonds consolidé du Revenu.

Montant et Attribution—Cette émission est au montant de \$300,000,000, non compris la valeur des souscriptions à être soldées (s'il y en a) par la conversion d'émissions antérieures. (Voir le verso de la formule de souscription ci-jointe). Cependant le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter tout ou partie des souscriptions au delà de \$300,000,000.

Versement initial et défaut de payer les autres—Tous les chèques, traites, etc., devront être faits à l'ordre du Ministre des Finances. En cas de non-paiement d'un versement à échéance, les paiements précédents pourront être consignés et l'attribution annulée. Les souscriptions qui ne seront pas payées comptant, devront être accompagnées d'un dépôt de 10%. Elles seront transmises par les solliciteurs autorisés. Toute succursale canadienne d'une banque incorporée pourra aussi accepter les souscriptions et délivrer des reçus.

Paiements anticipés—Le montant des obligations souscrites peut être payé intégralement, au pair sans intérêt, au moment de la souscription ou bien à l'une des dates fixées pour les versements ultérieurs, en y ajoutant les intérêts courus jusqu'à date. D'après cette disposition, le paiement des souscriptions peut se faire comme suit:

si les obligations sont payées en totalité le ou avant le 15 novembre 1919, le pair sans intérêt, ou 100%.

Si les quatre derniers versements sont effectués le 9 décembre 1919, la balance de 90% et l'intérêt (\$90.52 par \$100).

Si les trois derniers versements sont effectués le 9 janvier 1920, la balance de 70% et l'intérêt (\$70.84 par \$100).

Montant des versements—Si les deux derniers versements sont effectués le 10 février 1920, la balance 50% et l'intérêt (\$51.08 par \$100).

Si le dernier versement est effectué le 9 mars 1920, la balance 30% et l'intérêt (\$31.21 par \$100).

Le paiement ne peut être effectué qu'aux dates fixées pour les versements—Le paiement des versements ou de la balance due ne peut être effectué, après le 15 novembre 1919, qu'à l'une ou l'autre des dates fixées pour les versements.

Coupons et enregistrement—Des obligations au porteur munies de coupons, seront émises en coupures de \$50, \$100, \$500, et \$1,000, et pourront être enregistrées quant au capital.

Le premier coupon à détacher de ces obligations deviendra dû le 1er mai 1920.

Des obligations entièrement nominatives, dont l'intérêt sera payable au porteur par chèque du gouvernement, seront émises en coupures de \$500, \$1,000, \$5,000, \$10,000, \$50,000, \$100,000, ou tout multiple de \$100,000.

Paiement de l'intérêt—Un semestre complet d'intérêt, au taux de 5 1/2% par année, sera payé le 1er mai 1920.

Nature des obligations—En souscrivant, les souscripteurs doivent indiquer la nature des obligations et le genre de coupures qu'ils désirent, et ces titres leur seront remis par la banque quand ils en auront complété le paiement.

Remise des obligations—Les obligations au porteur de la présente émission seront prêtes au moment où s'ouvrira la souscription et pourront être remises aux souscripteurs désireux de payer leurs obligations comptant. Les obligations nominatives au capital seulement ou entièrement nominatives seront remises aux souscripteurs se libérant par anticipation, dès que la formalité de l'enregistrement aura été accomplie.

Lieu de paiement—Tous les paiements négociables seront délivrés à tout souscripteur désirant payer par versements. Ces reçus seront échangeables contre les obligations elles-mêmes.

Certificats provisoires—Des reçus non-négociables seront délivrés à tout souscripteur désirant payer par versements. Ces reçus seront échangeables contre les obligations elles-mêmes.

Echange d'obligations—Sur demande adressée au Ministre des Finances ou à l'un des assistants receveurs généraux, et moyennant le paiement de 25 cents pour chaque nouvelle obligation émise, les détenteurs d'obligations entièrement nominatives, sans coupons, auront en tout temps le droit de les convertir en obligations avec coupons; de même les détenteurs d'obligations munies de coupons pourront les convertir en obligations entièrement nominatives, sans coupons.

On peut obtenir des formules de souscription de tout solliciteur officiel, de tout comité de l'Emprunt de la Victoire ou de ses membres, et de toute succursale canadienne d'une banque incorporée.

Les listes de souscriptions seront fermées le ou avant le 15 novembre 1919.

MINISTRE DES FINANCES, OTTAWA, LE 27 OCTOBRE 1919.

"Le Pont de la Guerre à la Paix."—Le Prince de Galles.  
Maintenez en activité les fermes et les manufactures du pays.

## A-t-il Dix-sept ou Dix-huit ans?



Vous rappelez-vous cet âge, alors que votre caractère était en formation—comme vous suiviez les exemples qui vous étaient donnés—vous rappelez-vous vos dernières années d'école—votre début dans la vie? Rappelez-vous tout cela si vous pouvez. Vous en retirerez une expérience qui vous sera utile, lorsque ce sera le tour de votre fils de faire ses débuts.

Faites en sorte qu'il commence bien. Apprenez-lui la valeur de la bonne tenue et du respect de soi-même. Dites-lui qu'il peut inspirer la confiance en étant simplement rasé de frais. Mieux encore enseignez-lui à se raser et à se raser de façon pratique.

Faites-lui cadeau d'un

## Rasoir de Sûreté GILLETTE

Faites-en sorte que ce soit chose facile pour lui que se raser le matin. Le temps du grattage de la barbe est passé. Le risque de l'opération est disparu. Il n'est pas nécessaire que votre fils connaisse autre chose que le confort et la facilité que procure le Gillette à celui qui se rase. C'est le rasoir de son âge—celui auquel il a droit—ni plus ni moins.

En vente dans la plupart des magasins où les messieurs trouvent ce dont ils ont besoin.

FAIT AU

CANADA



CONNU DANS

TOUT L'UNIVERS

The Gillette Safety Razor Company of Canada, Limited,

73 rue Saint-Alexandre, Montréal, Qué. 554P

En vente chez Mme GEO. DURETTE, Avenue de la Cathédrale.  
Pharmacie de RIMOUSKI.  
Pharmacie LEPAGE, rue St-Germain.

## Au Conseil Municipal

**PERMIS DE "BATISSE".—UNE REQUETE CONTRE LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION DES GARAGES DANS CERTAINS QUARTIERS, ENTRAUTRES DANS LA RUE ST-GERMAIN-OUEST. — LES REGLEMENTS SERONT-ILS AMENDES?—LE CREDIT MUNICIPAL DEMANDE A LA VILLE D'ETABLIR UN PRIX, POUR L'ACHAT DE SON INSTALLATION ELECTRIQUE.—CE QUE REPOND LE CONSEIL.—POURSUITES AUTORISEES POUR RECouvreMENT DES TAXES.—LA MUNICIPALITE EMPRUNTERA DU GOUVERNEMENT POUR PAYER LE GRAVELAGE DE LA RUE ST-GERMAIN-EST.**

### Séance spéciale du 18 octobre

Samedi le dix-huit octobre, mil neuf cent dix-neuf, à une séance spéciale convoquée par Son Honneur le Maire et tenue en la salle publique de cette ville, lieu ordinaire des séances de ce conseil, furent présents: Dr L.-J. Moreault, écuier, Elzéar Sasseville, écuier, pro-maire, et MM. Geo. Dumond, Alphonse Bellavance, Oscar Morissette et Octave Michaud, tous échevins de cette ville et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La demande de M. Ferd. Santerre pour un permis de bâtir est déposée devant ce conseil. Proposé par M. Octave Michaud, secondé par M. Oscar Morissette, qu'un permis de bâtir soit accordé à M. Ferdinand Santerre, entrepreneur de cette ville, pour la construction d'une bâtisse en bois de 42 x 50 pds, avec deux étages de 9 pds chacun, sur un solage en béton, la dite construction devant être faite pour M. J.-A. Thérberge sur l'immeuble portant les numéros 306 et 307 au cadastre officiel de cette ville.

Adopté unanimement.

Une requête est déposée devant ce conseil et à la demande d'un des signataires, il est résolu de remettre la considération de la dite requête à la prochaine séance.

Et la séance est levée.

\*\*\*

### Séance générale du 20 octobre

Lundi le vingt octobre, mil neuf cent dix-neuf, à une séance générale convoquée et tenue en la salle publique de la dite ville, lieu ordinaire des séances de ce conseil, furent présents: Dr L.-J. Moreault, écuier, maire, Elzéar Sasseville, écuier, pro-maire, et MM. Geo. Dumond, Alph. Bellavance, Oscar Morissette et Octave Michaud, tous échevins de cette ville et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

Tessier et Simard \$5.18, J.-Bte Bois \$4.00, Nap. Mercier, \$5.00, H.-G. Lepage, \$107.60, H.-G. Lepage, \$45.84, Liste de paye No. 72 \$35.72, Liste de paye No. 73 \$160.88, Liste de paye No. 74 \$37.12 H.-G. Lepage, \$130.36, Michel Pineau, \$200.00, Ubaldo Lavoie, \$8.00, G. N. W. Telegraph, 0.26 cts, Joseph Banville \$17.08, H.-G. Lepage, \$57.20.

Le conseil prend en considération la requête demandant d'amender les règlements de cette ville pour permettre au conseil un contrôle plus efficace et plus rémunérateur sur les véhicules-moteurs et les garages publics, et de prohiber la construction et l'exploitation de ces garages dans certains quartiers résidentiels de la ville.

Résolu de référer l'étude de tels amendements à un comité général composé de tous les membres du conseil.

Son Honneur le Maire donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du Crédit Municipal Canadien de Chicoutimi, dans laquelle on exprime le désir d'établir un prix pour l'achat

des propriétés du Crédit Municipal Canadien à Rimouski par la corporation de cette ville.

Proposé et unanimement résolu que Son Honneur le Maire en accusant réception de la lettre demande au Crédit Municipal Canadien de bien vouloir soumettre d'abord, par écrit, à ce conseil, le prix minimum pour leurs propriétés à Rimouski, comprenant tout le système électrique, usines, droits, franchises, etc; et que ce conseil verra alors si le prix lui permet d'étudier la question.

Proposé et résolu que les contribuables suivants soient poursuivis pour le recouvrement des taxes et comptes dus: Les Héritiers de feu Michel Ringuet, Germain Deschênes Edouard Collin, Henri Singelais Abraham Bois, Bélonie Côté, père, Louis Desgagné, Olaf Doyll, Joseph Lauzier, père, Joseph Mallet, Paul-Émile St-Pierre, Hermel Saucier, Eugène Singelais, Eusèbe Therriault et Louis Turcotte.

Et la séance est levée.

\*\*\*

### Séance spéciale du 24 octobre

Vendredi le vingt-quatre octobre, mil neuf cent dix-neuf, à une séance spéciale du conseil municipal de la ville de St-Germain de Rimouski, convoquée par Son Honneur le Maire et tenue en la salle publique de la dite ville, lieu ordinaire des séances de ce conseil, furent présents: Dr L.-J. Moreault, écuier, maire, Elzéar Sasseville, écuier, pro-maire, et MM. Geo. Dumond, Alph. Bellavance et Oscar Morissette, tous échevins de cette ville et formant quorum sous la pré-

sidence de Monsieur le Maire.

Ce conseil constate que les avis requis pour cette séance spéciale ont été signifiés, suivant la loi, aux échevins absents, MM. Charles Désilets et Octave Michaud.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Attendu qu'un règlement portant le numéro 166 a été passé le dix-huit août, mil neuf cent dix-neuf, ordonnant le gravelage de la rue St-Germain-est;

Il est proposé par M. Elz. Sasseville, secondé par M. Geo. Dumond et résolu :

1. Que le Gouvernement de cette province soit prié de bien vouloir allouer à cette corporation, conformément à la loi des bons chemins 1912, modifiée, une somme de Deux mille huit cent vingt-trois piastres et un centin \$2823.01, pour payer les travaux de confection ordonnés par le dit règlement;

2. Que, par la présente résolution, la corporation de cette municipalité soit engagée et tenue à payer au trésorier de cette province, à son bureau, en la cité de Québec, aux époques et de la manière que ce dernier fixera, un intérêt annuel de trois pour cent, pendant quarante et un ans sur la somme ci-dessus demandée;

3. Que le maire, Dr L.-J. Moreault, et le secrétaire-trésorier, Geo. D'Auteuil, soient autorisés à signer la série de quarante et un coupons pour constater l'obligation de cette corporation de payer au trésorier de la province, à son bureau, l'intérêt à 3 p.c.,

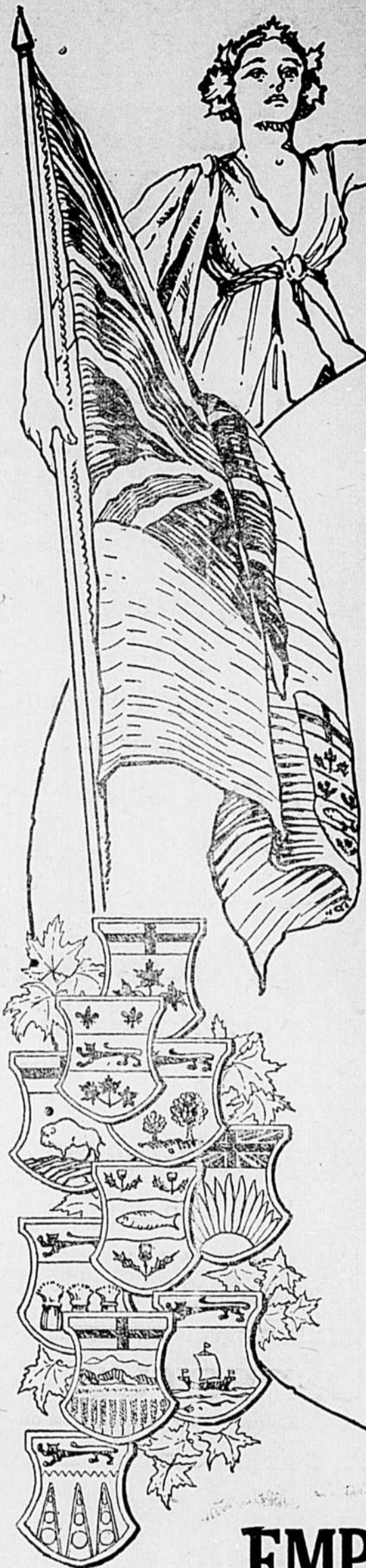
pendant quarante et un ans, à partir de la date que le gouvernement désignera sur la dite somme demandée;

4. Que, pour pourvoir au paiement des dits intérêts, une taxe annuelle spéciale de Quatre-vingt-quatre piastres et soixante et neuf centins \$84.69, équivalente à trois pour cent du montant de la dite allocation, soit, par les présentes, imposée pour quarante et un ans sur les biens immeubles imposables de cette municipalité, laquelle taxe sera répartie et payable comme les autres taxes;

5. Que, lorsque le Lieutenant-gouverneur en conseil aura approuvé la présente résolution, cette dernière ne pourra être modifiée que de son consentement.

Et la séance est levée.

# TOUS POUR LE CANADA LE CANADA POUR TOUS



Canadiens! c'est le cri de ralliement national en faveur de l'Emprunt de la Victoire 1919, qui s'ouvre aujourd'hui.

VOUS êtes les citoyens d'un pays généreux.  
Le Canada est un grand pays, un pays libre.

Le Canada est votre pays.

Le Canada—en ce moment—a besoin de vous emprunter de l'argent—Prêtez-lui cet argent.

Prêtez-le lui sans restriction politique, sans égard à de subtiles distinctions de croyance ou de parti.

Les chefs des partis politiques endossent l'Emprunt.

C'est le CANADA qui le demande. Et pourquoi?

Pour liquider ses derniers engagements et les dépenses de guerre;

Pour établir d'une manière indiscutable la puissance financière et le crédit du Canada;

Pour l'entretien des soldats blessés et invalides;

Pour financer le bonus déjà payé aux soldats rapatriés;

Pour permettre de recueillir les fruits de la Victoire;

Pour assurer votre prospérité, à vous, citoyens du Canada.

Les canons sont réduits au silence—mais ils sont à peine refroidis.

L'Emprunt de la Victoire est un Emprunt de guerre.

L'histoire de la participation du Canada à la guerre est remplie de pages glorieuses—faisons de ce chapitre final le digne couronnement de l'oeuvre. Il n'en dépend que de nous.

## PRÉTONS NOTRE ARGENT!

Voyez le Prospectus Officiel sur une autre page.

617

Publié sous les auspices du Ministère des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

## EMPRUNT DE LA VICTOIRE

### Le SEUL JOURNAL de la CONTREE

UNE FEUILLE QU'IL FAUT LIRE

Dans le très vaste diocèse de Rimouski, qui comprend en effet cinq grands comtés (Rimouski, Matane, Bonaventure, Gaspé et Témiscouata) et dont la population totale se chiffre à plus de 200,000 habitants, il n'est publié qu'un seul journal: c'est le

"PROGRES DU GOLFE"

A raison même de sa situation particulière et, pour ainsi dire, privilégiée, le *Progrès du Golfe* est sans conteste la feuille la plus répandue, la plus connue et la plus attentivement suivie dans cette partie-ci du pays canadien.

POURQUOI LE LIT-ON ASSIDUMENT, ICI ET AILLEURS!

On lit beaucoup et régulièrement le *Progrès du Golfe* ici et ailleurs: ICI: parce qu'on aime à se tenir au courant de ce qui se passe chez nous et autour de nous,—c'est tout naturel!

AILLEURS, dans les familles et les milieux où l'on ne veut pas oublier et perdre de vue tout-à-fait, malgré l'absence et l'éloignement, les parents, les amis, les connaissances qui continuent de vivre dans nos paroisses du bas St-Laurent et de la contrée gaspésienne.

HEBDOMADAIRES ET QUOTIDIENS

Du reste, le *Progrès du Golfe*, est un hebdomadaire, et, comme tout hebdomadaire en général, ses lecteurs portent une attention extrême à tout ce qu'il contient, le parcourant chaque semaine minutieusement, consciencieusement, sans passer une seule ligne. Un hebdomadaire a sur ses grands et volumineux confrères quotidiens un avantage appréciable et incontestable: on le lit lentement, longuement, dans tous ses détails, jusque dans ses moindres annonces; on n'a pas le loisir d'en faire autant pour les gros quotidiens, qui se lisent rapidement, à la hâte, parce qu'ils publient trop de matières à la fois et reparaissent trop souvent.

Aussi bien les hommes d'affaires les plus habiles, comme les personnes anxieuses de puiser leurs renseignements aux meilleures sources, se rendent-ils parfaitement compte de tout cela, et reconnaissant en notre journal local un puissant médium de publicité et un excellent organe d'information, ne manquent pas de l'utiliser à leur profit, les uns en annonçant dans ses colonnes, les autres en s'y abonnant et en ne cessant jamais d'y être abonnés.

### UNE OPINION ETRANGERE

"Le Canada n'est plus endetté envers la métropole—il est même créancier—disait récemment le grand journal financier, 'The Wall Street Journal,' de New-York—sa situation actuelle est si solide, ainsi qu'en font foi l'état des banques et des compagnies, les moissons, présentes et potentielles, les ressources en minéraux et en bois, qu'on peut affirmer qu'à tout prendre, le Canada est le pays où les financiers des Etats-Unis pourraient le mieux engager leurs capitaux avec promesse de rembourser et d'un profit dépassant de beaucoup le simple taux de l'intérêt."

Si nos voisins font une bonne affaire en plaçant des capitaux au Canada, il est évident que nous en faisons une meilleure en souscrivant à l'Emprunt de la Victoire 1919, puisque nous sommes les intéressés.

# LA Banque Nationale

FONDEE EN 1869  
CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00  
CAPITAL PAYE \$2,000,000.00  
RESERVE \$2,200,000.00

**NOUS ACCEPTONS DES DEPOTS DE \$1.00 ET PLUS**  
Nous payons l'intérêt semi-annuellement, sur les comptes au Département d'Épargne, au taux de trois pour cent l'an, sur la balance minimum du mois.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos : : : :  
**Mandats de VOYAGE** sont payables au pair par tous.  
275 Succursales et Agences au Canada.

**Notre Bureau de Paris, France**  
14, RUE AUBER  
offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.  
Les versements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA  
**AU PLUS BAS PRIX**

**R. O. GILBERT**  
Gérant de la Succursale de Rimouski.  
SOUS-AGENCES :  
BIC, ST-FABIEN et STE-LUCE STATION.

Téléphone Local et Longue Distance  
Vastes Salles d'Echantillons  
**HOTEL QUEEN'S**  
"Le Rendez-vous des Voyageurs"  
O. H. L'ITALIEN, Prop.  
SAYABEC, Station.  
En arrière de la gare  
Service de voitures et d'autos  
TABLE DE TOUT PREMIER ORDRE  
Propriété incontestable.

**HOTEL ST-LOUIS**  
AMQUI, Co. Matane, Qué.  
(Près de la Station)  
Bain à eau chaude.—Salle d'Echantillons.—Voitures et Autos.  
Tél. National C. E. BERNIER, Prop.

**Hotel BELLEVUE**  
Causapscal Station  
Service de première classe  
Salle d'Echantillon et Téléphone.  
A. P. BOUCHARD, Prop.

**HOTEL "PLAZA"**  
NOUVEAU ET MODERNE  
52-54 Place Jacques-Cartier  
MONTREAL  
Plan Européen, \$1.50 et plus  
Plan Américain, \$3.00 et plus  
TELEPHONE MAIN 5839  
L.-A. COTE, Gerant.

**PACIFIQUE CANADIEN**  
Service direct de Paquebots entre LE CANADA, LA FRANCE ET LA BELGIQUE.  
Les paquebots ci-dessous mentionnés constituent le service direct établi par le service de navigation du Pacifique Canadien entre le Canada, la France et la Belgique :  
**POUR LE HAVRE ET LONDRES**  
25 octobre - - - Grampian  
2 novembre - - - Corsican  
**POUR SOUTHAMPTON ET ANVERS**  
23 octobre - - - Scotian  
21 novembre - - - Tunisian  
Tarifs minimum \$100.00 en première et \$70.00 en troisième.  
Taux directs pour la France, l'Italie, les pays Scandinaves et la Finlande. Passports obtenus rapidement.  
Détails supplémentaires fournis sur demande. Edmond J. Flynn, agent local des billets, 30 rue St-Jean, ou Chas. A. Langevin, agent du trafic-voyageurs, Gare du Palais, Québec, Agences générales de navigation.

## Un Bon Placement

L'ARGENT que vous économisez gagne de l'intérêt lorsque vous le déposez dans notre Département d'Épargne, et tous deux, le principal et l'intérêt, sont en sûreté et peuvent être obtenus n'importe quand vous le désirez. Ouvrez un compte aujourd'hui.

### LA BANQUE CANADIENNE DU COMMERCE

W. CLOUTIER, GERANT. RIMOUSKI, P. Q.

## Épargnez de l'Argent EN TISSANT VOUS-MEMES VOS VETEMENTS

La vignette ci-contre représente exactement ce que nous vendons. Notre manufacture est la plus importante de tout le pays. Nous avons toujours donné entière satisfaction à nos nombreux clients, parce que dans les matériaux, la forme, la facilité d'action, ces rouets ne peuvent être surpassés. Vendus au prix de \$8.00 chacun F. O. B. St-Hyacinthe. Garantis pour cinq ans, sinon retournez marchandise et votre argent sera remboursé.

**A. BORDUAS & CIE**  
Manufacturiers de rouets  
152 rue Girouard - ST-HYACINTHE

**TARIF DES ANNONCES**  
La ligne, mesure 8 pts, 1ère insertion, 15 cts.  
La ligne mesure 8 pts, insertion subséquente, 10 cts.

**ALPH. GAMACHE**  
PLOMBIER, FERBLANTIER ET ELECTRICIEN  
Spécialité : Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.  
Avenue de la Cathédrale RIMOUSKI

**RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST**  
Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions.  
DEVOIR.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à 9 milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres à certaines conditions. Une maison habitable est requise quand la résidence est établie dans le voisinage.  
Dans certains districts, un colon dont

les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.80 l'acre.  
DEVOIR.—Six mois de résidence chaque année au cours de trois ans après avoir obtenu la patente pour homestead aussi la culture en plus de 50 acres de terre. La patente de préemption peut être obtenue aussitôt que celle du homestead, à certaines conditions.  
Un colon qui aura forcé ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.  
DEVOIR.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.  
Cependant quand le terrain est dur inculte ou rocailleux, l'obligation à cultiver peut être déclinée. L'élevage des bestiaux peut remplacer la culture avec certaines conditions.  
**W. W. CORY**  
G. M. G.  
Sous-ministre de l'Intérieur.  
N. B.—La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée.

### CARTES D'AFFAIRES

**AVOCATS**  
**LOUIS TACHE**  
AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

**ASSELIN & ASSELIN**  
AVOCATS.—Rue de la Station, Rimouski, P. Q.—L. N. Asselin, C. R.—L. H. Asselin, L.L.L.

**GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON**  
AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—L. Gagnon, L.L.B. Eléazar Sasseville, L.L.L. P. Emile Gagnon, L.L.L.

**GARON & JESSOP**  
—AVOCATS—  
Bureaux voisins de chez M. Adelard Rioux, marchand-cordonnier  
RUE DE LA STATION  
A. P. Garon, C. R. J. Jessop, L.L.B.

**Notaires**  
L. de G. BELZILE, L.L.B.,  
NOTAIRE, Edifice de la Banque National, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

**J.-EUD. COUTURE, L.L.L.**  
NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Coin des rues de l'Évêché et St-Edmond, Rimouski.—Tél. 168.

**CHARLES DUVAL**  
Notaire.—Le RIC

Prêts sur débiteurs, les plus commodes et les plus avantageux. Intérêt de 6 p.c. jusqu'à 7 p.c. payable à tous les six mois.

**Médecins**  
**Dr L. J. MOREAU**  
ex-interne de la Faculté et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MONTENOT, CHÉRIK-GIEN.—Bureau: Avenue de la Cathédrale.

**DR Z. VEZINA**  
Ex-Elève des Hôpitaux de Paris.  
Médecin à l'Hôpital de Fraserville.  
—Spécialité—  
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.  
Bureau : 165 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Qué. Tél. Kamouraska 325.  
A Rimouski le 1er et 3e mardi du mois, chez Madame Heatly près de la Station.  
Heures de bureau : 10hrs à 11.30 a. m.  
2hrs à 5 hrs p. m.  
7hrs à 8 hrs p. m.

**Dr L.-F. LEPAGE**  
— Médecin-chirurgien —  
Prop. de la Pharmacie St-Germain RIMOUSKI  
Spécialités :—Maladies des enfants. De la gorge. Opération des amygdales.

**HOPITAL VETERINAIRE**  
DU  
DR D. LANDRY, M. V.  
Hotel St-Louis - Rimouski  
Téléphone 142

**Arpenteur**  
**GEORGES OUMET**  
Ingénieur-civil et arpenteur. Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska. Rue de France. —Plans et bornages suivant la loi, cadastrés, plans de paroisses, subdivisions, concessions, Agenciers, canalisation d'eau. —Brevet de technicien de pouvoirs d'eau. Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal.

**Huissiers - Assureurs**  
**L. HECTOR GARON**  
Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE PRIVÉ.—Collecteurs de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

**ROSARIO REHEL**  
Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—Grand Compétent de la Cour Supérieure contre le feu.—RUE ST-JEAN, ST-É.—Tél. National 95.—Boite postale 83.

**DR. L. T. LAVOIE**  
Chirurgien Dentiste  
A Rimouski tous les jours  
— EXCEPTE —  
le dernier samedi de chaque mois, jusqu'au lundi à Matane, à L'HOTEL DIONNE.  
Heures de bureau : 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

**Dr C. C. WARREN**  
Chirurgien - Dentiste  
Tél. 5916  
203 Rue St-Jean  
EDIFICE LINDSAY, - QUÉBEC -

**PIERRE LEVESQUE**  
— ARCHITECTE —  
SUCCESSEUR DE OUELLET & LEVESQUE  
Bureaux : 118 St-Jean, Québec

**CLAVEAU & VEZINA**  
Ingénieurs Civils  
Travaux municipaux de tout genre : aqueduc, égouts, chemins en macadam, béton, etc. Installations électriques par eau, gaz ou à vapeur. Plans, devis et estimés pour entreprises publiques ou privées. Expertise.  
TROIS-PISTOLES, P. Q. 17-42

**OSCAR BEAULÉ**  
ARCHITECTE A.A.P.Q.  
21 rue d'Aiguillon - Québec  
Ancien bureau René P. Le May

**CONTRAT DE LA MALLE**  
Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 28 novembre 1919 pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 19 fois par semaine entre Val-Brillant et la Station du chemin de fer de l'Intercolonial, à commencer le 1er avril prochain.  
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au bureau de Poste de Val-Brillant et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.  
**S. TANNER GREEN.**  
Inspecteur des Postes.  
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec le 16 octobre 1919.

**BON BABBITT A VENDRE A L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI.**

## Agence de Voyages

**JOHN McWILLIAMS**  
Pointe-au-Père  
Passages par navire à vapeur pour l'Europe  
Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement : Montréal, Québec, Halifax, St-Jean, New-York, Pointe-au-Père.  
Passages pour Le HAVRE, France, direct par les magnifiques vapeurs de la nouvelle Ligne Canadienne-Transatlantique  
Vapeur Lord Dufferin Oct. 10  
" Kamarima, Oct. 15  
" Hudson Oct. 21  
Votre patronage respectueusement sollicité.  
**John McWilliams**  
Gérant de Voyages  
POINTE-AU-PÈRE, P. Q.  
TELEPHONE NATIONAL

**HORAIRE DE L'INTERCOLONIAL.**

Arrivée des trains en gare de Rimouski.

MONTANT VERS L'OUEST	
Ocean Limited.....	10.47 p. m.
Express Maritime.....	7.28 a. m.
Local.....	3.23 p. m.
Accommodation.....	9.00 a. m.
DESCENDANT VERS L'EST	
Ocean Limited.....	5.25 a. m.
Express Maritime.....	9.14 p. m.
Local.....	3.05 p. m.
Accommodation.....	1.25 p. m.

**McLaughlin**

La belle saison est enfin arrivée. Ne retardez donc pas l'achat de votre auto si vous voulez en profiter. J'ai un stock complet de McLaughlin dans les différents modèles. Je me ferai un plaisir de vous donner une démonstration qui ne manquera pas de vous intéresser. Une visite est sollicitée.

**J. Ad. LANDRY** COMMERCANT D'AUTOS CAMIONS, ACCESSOIRES, Etc. Mont-Joli

## AU BON MARCHÉ

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

**J. A. GARNEAU, MARCHAND GENERAL**  
Rue St-Germain, Rimouski.

### GARAGE RIMOUSKI

A l'approche de la saison d'hiver il me fait plaisir d'annoncer que je suis en position de prendre soin d'une trentaine de machines. Cet hiver, les automobiles seront tenues dans un garage chauffé durant la saison et seront mises à neuf et prêtes à sortir aux premiers chemins du printemps. Mon expérience me permet de garantir entière satisfaction moyennant un prix modéré; réparations faites à prix fixe ou à l'heure.  
Je profite de cette occasion pour remercier mes clients de l'encouragement qu'ils m'ont accordé et je ré-pète que je suis ici avec l'intention de les satisfaire tous afin de pouvoir continuer à y faire affaires. Mes portes seront ouvertes de janvier (le 1er) à décembre (le 31) et je solli-

### ATTENTION! LISEZ!

A tous ceux qui désirent s'établir dans l'Ouest, cultiver à leur aise et ne pas travailler pour rien, l'abbé J. O. Rioux, missionnaire colonisateur pour la Saskatchewan, et connaissant tous les meilleurs centres de la province, se fera un plaisir de diriger tout colon sérieux ayant un capital d'au moins \$2000 à \$3000 et de le placer avantageusement sous tout rapports. Tout le monde sait que la Saskatchewan, est la Province la plus productive de céréales de l'Ouest. Pour tous renseignements, s'adresser à REV. J. O. RIOUX, Archevêché de Régina, Sask.  
cite votre patronage.  
**GARAGE DE RIMOUSKI**  
G. A. MORIN, prop.

# Releve les Forces, Active la Convalescence

Jeunes mères, qui venez de subir les épreuves de la maternité, n'oubliez pas que vous êtes encore des convalescentes, ne présumez pas trop de vos forces, redoublez de prudence car votre condition est grave et il vous faut faire tout ce qui est humainement possible, afin de reprendre vos forces, de hâter votre convalescence. Employez le

## Vin St-Michel

Ce vin délicieux est riche en ces éléments essentiels à la restauration, au renouvellement, à l'enrichissement du sang. Ses effets sont saisissants; ils se manifestent dès le premier jour de son emploi, c'est pour cela que des médecins le recommandent à tous ceux qui sont anémiques, faibles, nerveux, ainsi qu'aux invalides et aux convalescents.

EN VENTE PARTOUT  
BOYER, WILSON & CIE, Limitée, (Soleils Agents), 448 rue St-Paul Ouest, Montréal

NOTES LOCALES

M. et Madame Charles Langelier, née Adèle Garneau, sont arrivés dimanche soir de leur voyage de nocces, qu'ils ont dû abrégé pour être à Québec le jour des funérailles de Madame Langelier, épouse de l'Honorable Juge Charles Langelier, morte—ainsi que l'ont rapporté les journaux—d'une façon tragique immédiatement après la cérémonie nuptiale à laquelle elle venait d'assister avec son mari.

M. S. Vachon est de retour ce matin d'un voyage à Québec, où il est allé assister aux funérailles de sa soeur Madame J. B. Vaudreuil, décédée dimanche dernier à l'âge de 58 ans.

A la défunte survivent son mari et quatre enfants.

Nos cordiales sympathies aux membres de cette famille éprouvée.

M. Jean Bailleul, statuaire, de Québec, est en ville. Il sera présent à la réunion du Comité chargé du choix du monument aux soldats, laquelle aura lieu ce soir.

Un grand nombre d'étrangers, à notre ville, entr'autres une forte délégation de citoyens de l'Isle-Verte, se sont trouvés à passer ici la nuit de lundi à mardi pour assister le lendemain aux funérailles du chanoine Côté. Ce fut tout un problème à résoudre que d'hospitaliser tout ce monde d'une façon simplement convenable. Les quelques hôteleries de la ville ne purent suffire. Il fallut dans certains cas que des personnes bienveillantes, mises au courant de l'embarras de nos "hôtes", intervinissent personnellement pour obtenir, dans quelques maisons privées où il y en avait de disponibles, des chambres où purent loger et passer la nuit ces visiteurs que les hôtels rimouskois ne pouvaient recevoir.

Nous réitérons que cette situation est intolérable et alarmante à maints égards pour notre ville. Les autorités municipales et la Chambre de Commerce devraient pourvoir à y remédier. Nous ne prétendons pas que le Conseil ou la Chambre prennent l'initiative de la construction d'une ou de plusieurs nouvelles hôteleries, encore qu'ils pourraient peut-être la susciter. Mais en attendant que quelque particulier ou compagnie tente l'entreprise, il serait bien désirable, nous semble-t-il, qu'un bureau de logement soit, d'urgence, établi qui puisse servir, à l'occasion, d'intermédiaire entre les voyageurs sans gîte, dans les temps surtout de grand concours, et les occupants de maisons qui auraient des chambres à louer. Nous savons que certains hôteliers usent déjà de cette ressource et recourent à l'utilisation des chambres disponibles dans les maisons de leur voisinage. Mais le nombre de ces chambres est toujours limité. Il y en aurait probablement beaucoup plus, mais comment les découvrir quand on ne sait à qui s'adresser. Si nous avions à Rimouski un bureau du genre précité, le problème de l'hospitalisation des passants aurait au moins un commencement de solution, et les conséquences préjudiciables que nous signalons dans quelques numéros précédents seraient considérablement amoindries.

M. Joseph Scott, jeune franco-américain qui fait partie du Service Naval des Etats-Unis depuis quatre ans, est en ville cette semaine, l'hôte de M. Joseph Lepage.

Le marin Scott vint pour la première fois notre ville, où il est venu dans le but de visiter sa soeur religieuse, l'une des fondatrices de la maison des Servantes de Jésus-Marie, qu'il croyait encore à Rimouski, mais qui est actuellement à la maison-mère de Hull.

Le corps de M. Valiquet retrouvé

Le corps de feu Martin Valiquette noyé accidentellement sur la côte Nord est arrivé le 23 octobre, jeudi soir, au quai de Rimouski, sur le bateau de la poste, Capt. Miller, de Bersimis. Le corps fut mis sur l'Express et expédié à Québec. Il était accompagné du frère du défunt M. Thomas Valiquette, et aussi de M. Lavoie, celui qui était avec le défunt, lors de l'accident. Le coroner de la côte nord, M. Fafard, a disposé du cadavre ici, à Rimouski.

ST-OCTAVE DE METIS

Divers.—M. Philippe Therriault, forgeron, a été un bon nombre de citoyens

Obsèques imposantes du chanoine Côté

Les funérailles de Monsieur le Chanoine Chs.-Ph. Côté, Côté, décédé à l'Isle-Verte, vendredi dernier, ont eu lieu mardi matin, à 9 heures en la cathédrale de Rimouski au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Le service fut chanté par Mgr F.-X. Ross, vicaire-capitulaire, assisté de MM. les abbés G. Rioux et Alphonse St-Pierre comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au chœur, MM. les chanoines C.-A. Carbonneau, Ph. Sylvain, J.-N. Normandin, D. Morissette, J. Pelletier, F. Charron, J.-E. Ouellet, Mgr Maj. Bolduc, et MM. les abbés J.-A. D'Amours (Québec), E. Pelletier, (St-Philippe de Néri), J.-A. Gagné, (Rivière-du-Loup), P. F. Siros, Jules Amiot, R. P. Morin, A. Soucy, G. Gagnon, A. Poirier, J. Perron, J. C. Saindon, Chs. Leblanc, P. Lebel, A. Duval, U. St-Laurent, M. Belzile, A. Lavoie, Eug. Pelletier, L. P. Canuel, N. Caron, Chs. Lavoie, A. Richard, G. Gauvin, J.-A. Moreault, O. Sylvain, P. Pelletier, D. Michaud, Lionel Roy, F. Létourneau, A. St-Pierre, Ls-Ph. Belzile, A. Tremblay, C. St-Laurent, P. Lafrance, J.-A. Beaulieu, F. X. Lebel, J. O. Dubé, L. D. D'Autéuil, P. Chouinard, G. D. Jean, J.-E. Siros, L. P. Chenard, Elz. Roy, Arthur Beaulieu, J.-T. Landry, J.-E. Plourde, E. Chenard, J. April, L. F. Côté, S. Langis, J.-W. Dionne, J.-A. Siros, N. Rioux, J. A. Fortin, Chs. Charette, E. Desbiens, F. D'Anjou, P. Saindon, J. A. Pelletier, E. Miles, J. Dumas, Félix Jean, W. Gauthier, A. Bujold, J. Gauvin, et messieurs les élèves du Grand Séminaire.

Le deuil était conduit par MM. Ferdinand Côté, Rémi Côté, Ludger Côté, le Dr Isidore Côté, frères du défunt, Ernest Côté, son neveu; le Dr Napoléon Drapeau, de l'Isle-Verte et plus de cent cinquante citoyens de l'Isle-Verte au nombre desquels étaient les marguilliers en charge, M. J.-F. Dubé, maire, ainsi que plusieurs conseillers; MM. Simon Labrie, P. Viel, ex-maires, MM. Jos. Michaud, Joseph Beaulieu, Anth. Roy, W. Godbout, Eug. Michaud, Ernest Gauvreau, V. Gagnon, A. Laforest, Eug. Côté, L. Thériault, Edmond Côté, Louis Dubé, L. Ouellet, Louis Ouellet, C. Ouellet, Alfred Michaud, Aug. Michaud, Aimé Côté, Ed. Côté, P. Albert, D. Ouellet, Emile Lafrance, P. Charron, F. Courbon, Ph. Marquis, S. Beaulieu, E. Lauzier, E. Charron, J. Parent, P. Labrie, Isidore Michaud, du Bic; D. Pettigrew, de Québec; Joachim Béliveau, du Cap Eternité, le surintendant et Madame Louis Desjardins, de Lévis, et plusieurs autres étrangers dont nous n'avons pu recueillir les noms. Les citoyens de Rimouski étaient présents en grand nombre, et parmi eux tous les notables de la ville et de la paroisse.

Les élèves du petit séminaire assistaient en corps aux funérailles.

La chorale du séminaire, sous la direction de l'abbé J.-M. Roussel, chanta la messe de morts en "Grégorien" et M. l'abbé Alphonse Fortin touchait l'orgue.

Les restes mortels ont été déposés au cimetière paroissial, dans la partie réservée aux membres défunts du clergé.

A L'ISLE-VERTE

Avant de reconduire au lieu de son dernier repos à Rimouski son curé regretté, la paroisse de l'Isle-Verte lui a chanté un service solennel dans son église.

accompagnèrent dans le convoi celui qu'on se plaît à considérer comme un bienfaiteur public et un grand homme d'Eglise.

Une bourse au député

Nouvelle souscription populaire

Rimouski, Qué., 29 oct 1919. M. le directeur du Progrès du Golfe, Rimouski.

Cher monsieur le Directeur, Etant persuadé que vous êtes toujours prêt, à aider un beau mouvement, c'est donc avec confiance que je vous demande l'hospitalité de quelques lignes, dans l'une de vos colonnes.

Vu qu'il est impossible d'aller voir tous nos bons amis de cette ville, et des paroisses du comté, et que plusieurs seraient désireux de témoigner leur estime à M. E. D'Anjou, M. P., député aux Communes, à l'occasion de son mariage avec Mademoiselle Marie-Anna Charrier, d'Ottawa, nous avons décidé d'ouvrir une souscription pour une bourse à lui présenter, et aussi d'ouvrir les deux grande portes du Théâtre Populaire à tous nos amis et concitoyens, afin de lire à notre député une adresse et de faire, à cette occasion, du chant et de la musique qui réhausseront l'agréable réception.

Il nous est impossible de dire la date de la réception, vu que nous ne savons pas encore celle de la prorogation du parlement. Mais tous les souscripteurs à cette bourse qui voudront bien me donner leurs noms et adresses, seront informés par la poste, de la date de la réunion aussitôt que possible.

ROBERT DESCHENES, Boîte 18, Rimouski.

MORT D'UN NONAGENAIRE

Feu Venant Dionne

M. Venant Dionne, d'Amqui, autrefois de N.-D. du Sacré-Coeur, est décédé à Amqui le 20 octobre courant à l'âge de 98 ans et 9 mois. Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu le 23 courant. Le service fut chanté par l'abbé Emile Siros. Les porteurs étaient MM. Ernest Dionne, Ernest Ouellet, J. B. Boucher, François Charrest, tous petits-fils du défunt.

MONT-JOLI

Funérailles de Mme Gust. Rheault.

Les funérailles de feu Mme Gustave Rheault, née Rachel Pâquin, ont eu lieu mardi, le 21 octobre. Le service a été chanté par M. le curé, et des solis ont été rendus par Mlle A. Beaulieu, M. Frank Champoux, et autres. Le cortège était nombreux. Portait la croix, M. Hubert Couture.

Porteurs: MM. Gédéon Roy, Zénon Peid, B. St-Amand, Elias Viollette.

Conduisaient le deuil: M. Gustave Rheault, mari de la défunte et son jeune fils Gérard, M. Azarias Pâquin, de Montmagny, son père; MM. Rosaire et Alfred Pâquin, ses frères; M. J.-E. Rheault, de Disraeli, beau-père; MM. Henri Morin, Alfred Demers, Philippe Furois et Emile Rheault, beaux-frères.

Les citoyens de Mont-Joli, en grand nombre, ont rendu les derniers hommages à la défunte et la liste serait trop longue à publier de ceux qui à l'église, dans le cortège ou autrement, ont contribué à cette expression de sympathie. De même aussi, nombreux ont été les témoignages de sympathies sous forme d'offrandes de messes, tributs floraux, lettres et messages.

Feu Mme Rheault n'était âgée que de 32 ans et elle laisse trois jeunes enfants: Marcelle, 8 ans; Gérard, 6 ans, Maurice, 4 ans. Sa mort prématurée est une cruelle épreuve pour sa famille et cause un profond chagrin à tous ceux qui l'ont connu. Nos condoléances à M. Rheault et à la famille en deuil.

Deux nouvelles séries de vues

Au Théâtre Populaire

Commenceront samedi et dimanche prochain: "LA MAIN DE LA VENGEANCE" et "LA PISTE DU TIGRE"

LA CRISE DU CHAUFFAGE (Au monsieur qui pioche dans sa cave): —Vous agrandissez votre cave? —Non... Je creuse... Des fois que je trouve une mine de charbon!

Ste-Luce

Mardi matin le 21, M. T. Fortin, de Métis, conduisait à l'autel, Melle Rose Dechamplain. Les mariés avaient pour témoins leur père respectif, M. Thomas Fortin et M. Josué Dechamplain.

Pendant la messe les enfants de Marie dont faisait partie Melle Dechamplain se firent un devoir d'exécuter un joli programme de chant. Les solistes étaient: Melle Maria Siros un "Ave Maria"; Melle Adeline St-Laurent, "Aimer Jésus"; Melles Y. Côté, J. St-Laurent, G. Simard "Ah! bénis moi". A l'heureux couple, nos meilleurs souhaits de bonheur.

Le Dr et Mme Alfred Desrosiers, de Montréal, étaient de passage à Ste-Luce, pour le service anniversaire de feu Mme Alfred Desrosiers. Etaient aussi de passage à cette occasion chez M. Arcadius Jouvin, Melle A. Aubin, Duluth, Minnesota, M. et Mme Edmond Jouvin, Mme Alphonse Aubin, Mme Jones, Mont-Joli.

M. J. W. D. Brisebois et Mme Brisebois (née Alice Côté), sont de retour de leur voyage de noces.

ST-DONAT

Il y a à peu près quinze jours le moulin de M. Adéard Leclerc faillit être la proie des flammes. Avec le secours des hommes travaillant aux scieries environnantes, ils réussirent à éteindre le feu pris à proximité du moulin dans le bran de sciée.

Quarante-Heures.—Les 7, 8, 9 octobre, avaient lieu ici les pieux exercices des Quarante-Heures. Les confessions et communions furent nombreuses pendant ces jours de grâces. MM. les curés des paroisses environnantes sont venus prêter leur généreux concours à Monsieur le curé.

Mariage.—Mardi, le 28 monsieur Wilfrid Morissette unissait sa destinée à Melle Marie Blanche Hallé. Aux nouveaux époux nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Baptêmes.—M. et Mme Joseph Michaud font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Rita. Parrain et marraine M. et Mme Robert Hudon, cousin et cousine de l'enfant.

Monsieur et Mme Pierre Dumond fils, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Wilfrid. Parrain et marraine, M. Rosario Hudon, cousin, et Delle Anne-Marie Michaud, tante de l'enfant.

M. et Mme André Chasseur, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Benoît. Parrain et marraine M. et Mme Didier Berger, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Antoine Hudon une fille, baptisée sous les noms de Marie-Laurette. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Nouvelles de Matane

Une compagnie s'est organisée à Matane pour la fabrication de tissus en laine.

Cette nouvelle compagnie a déjà commencé la construction d'un édifice pour répondre aux besoins qui s'affirment dans nos environs attendu que le territoire est très étendu et que l'élevage du mouton s'y pratique sur une vaste échelle.

M. et Mme Dr Bouillon sont de retour d'une promenade à Ottawa et Montréal. Le Dr Bouillon sera comme d'habitude à son bureau pour répondre à sa clientèle, comme depuis bientôt 30 ans.

Mort de Melle Gracieuse Lavoie

A Hochelaga, le 28 octobre, à l'âge de 18 ans, est décédée Melle Gracieuse Lavoie, fille de M. Adolphe Lavoie, ci-devant de Rimouski, et petite fille de feu Louis Lavoie, en son vivant cocher de notre ville.

Les funérailles ont eu lieu à Hochelaga, en l'église de la Nativité.

Les funérailles ont eu lieu à Hochelaga, en l'église de la Nativité, ce matin, 31 octobre, et l'inhumation des restes mortels au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Melle Lavoie était la nièce de M. Philippe Lavoie, cocher, et du sergent Jos. Lavoie, tous deux de notre ville. Nos sympathies à la famille en deuil.



HABITS

de la Meilleure Qualité A des prix populaires et relativement bas Je ne vise pas à faire des profits de mercanti! Mes profits sont raisonnables et limités. Venez me voir. Je vous donnerai satisfaction.

FABIEN THIBAUT Marchand-Tailleur - RIMOUSKI, Qué.

St-Anaclet

Les funérailles de Melle Rose-Andrée Chassé, jeune fille de M. et Madame Romuald Chassé, ont eu lieu lundi au milieu d'un très imposant concours de parents et d'amis. Melle Chassé est décédée à l'âge de 17 ans après une longue maladie supportée avec une angélique résignation. Elle avait fait ses études au couvent des Ursulines, à Rimouski. Son père, sa mère et un frère Romuald, étudiant, lui survivent. Nos respectueuses sympathies à la famille.

PADOUÉ

Le 12 octobre, a été baptisée Maria-Irène, enfant de M. et Mme Edmond Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Perreault, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Victorien Bérubé sont partis pour aller demeurer à Fall River, Mass.

Melle Mariette Dumas, de Mont-Joli, est venue il y a quelque temps, chez sa mère, Mme Dumas.

M. et Mme P. Lafrance, de Priceville, étaient dimanche en visite chez M. J. B. Larue.

Il y a eu beaucoup de changements dans notre paroisse dernièrement. On ne parle que de ventes, départs, arrivées. Ainsi, nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles Beaudrias, Harel, Michaud, Robitaille et Francoeur.

M. Philippe Therriault, de retour de l'ouest canadien, est venu avec sa famille visiter ses nombreux parents.

MATANE

M. Alphonse Fillion, de Montréal, est l'hôte de son père, M. Thimothée Fillion.

M. Gérard LeMoine, de la Royal Air Force est employé au bureau de la Compagnie Price Bros à Matane.

Le moulin de Matane a fermé ses portes le 18 de ce mois.

MM. Armand et René Fréreau, Jules Caron, Elizée Bernier, Joseph Bernier nous ont quittés pour retourner dans leur famille au Cap Saint-Ignace.

M. Horace Saint Pierre, d'Amqui, était de passage à Matane, dernièrement.

Mme Joseph Boulet est allée à Montmagny avec son fils Israël au chevet de son autre fils Oscar qui est malade.

M. Philibert Mercier, de Montmagny, est de passage au milieu de nous.

Mme Jean Langlois, est allée voir son frère, M. Edouard Cloutier à l'hôpital.

M. Sylvio Beaulieu, de Capucin, et son fils Wilfrid, étaient de passage parmi nous.

M. Emile Bernier, contre-maître, de la rue du Parc à Montmagny est à reconstruire le moulin de Matane.

M. Georges Proulx, Louis Gaumont, de Montmagny, sont de passage parmi nous.

MM. Louis Thibault, Gédéon Blouin, Thomas Fournier, Joseph Talbot et Xavier Coulombe, de Montmagny, travaillent à la construction du moulin de la compagnie Price.

St-Jean de Dieu

Décès.—Le 9 octobre dernier s'éteignait pieusement dans le Seigneur Dame Louis D'Auteuil née Scholastique Ouellet, de cette paroisse. Malade seulement 14 jours, elle a vu venir la mort avec calme la désirant même si telle était la volonté de Dieu. Toute sa vie a été un acte d'abandon à sa sainte volonté; telle fut la fin aussi. Il est bien vrai de dire: la mort est l'écho de la vie. C'était une mère dévouée pour sa famille, une chrétienne convaincue croyant toujours aux vérités de la foi.

Pour les funérailles, l'église avait revêtu ses plus riches ornements de deuil. Le chant a été très bien rendu.

L'orgue était tenu par Madame Ls. Martel. Les porteurs étaient des neveux de la défunte, Jean, Thomas, Arthur, Nazaire, Simon D'Auteuil. Le deuil était conduit par son époux Louis, ses fils et ses 5 filles.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives condoléances.

BON BABBITT A VENDRE A L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI.

OEUX QUI N'ONT PAS ETE PAYES DE LEURS INTERETS

Il paraît que des souscripteurs au dernier emprunt prétendent qu'ils n'ont jamais reçu un sou des intérêts qui leur sont dûs. Mais si on les interroge on découvre que l'Etat n'est pour rien là-dedans puisque c'est le souscripteur lui-même qui a oublié ou négligé de se servir du coupon qui lui donne droit à ses intérêts. Alors, on s'explique bien qu'ils n'aient pas reçu ce qu'ils s'étaient attendus de recevoir, mais qu'on n'impute pas à l'Etat la négligence ou l'oubli dont on est seul responsable. D-65

A VENDRE

Un mécanisme de moulin à scie comprenant: un engin de 30 forces, une bouilloire 40 forces, un double "edger", un monte-billots, un batteur à craute, chaîne carrieuse, le tout en parfait ordre et visible en fonctionnement. Pour information, s'adresser par téléphone ou par lettre à M. A. OUELLET, Banque Nationale, Ste-Angele, comté de Matane. 5fs

Boîte Postale 116. Tél. National 7. Ferdinand SANTEPPE Entrepreneur Général. Toujours en mains: Papier à couverture, Bardeaux d'amiante, Briques, Ciment, Terre à feu, Bois de Construction, Matériaux, Pierre de Ciment, Tuyaux de grès, Etc., Etc. Spécialité: TRAVAUX en BETON ARMÉ et IMPERMÉABLE. OUVRAGES en PEINTURE, Etc., Etc. Avenue de l'Evêché RIMOUSKI.

UNE LIBRAIRIE POUR MONT-JOLI DANS LE LOCAL DE HOTEL SIROIS, PRES DE LA STATION. Récentement ouverte au public LES DERNIERS ROMANS Les meilleures productions musicales. J. NAP. DUMAS Libraire MONT-JOLI